

# **Programme d'actions pour l'année 2011**

Le Cépralmar, grâce au soutien financier de la Région, intervient depuis près de 30 ans en Languedoc-Roussillon pour favoriser le développement des filières maritimes et promouvoir une gestion durable du territoire littoral au travers d'une démarche participative et concertée entre les acteurs.

Les actions 2011 du Cépralmar s'appuient sur la stratégie régionale et s'organisent autour de quatre volets :

### **L'aquaculture :**

Depuis 2007, l'activité conchylicole est touchée par un phénomène de surmortalité des naissains d'huîtres creuses qui affaiblit fortement la santé financière des entreprises du secteur. Aussi, comme depuis 2008, aider la filière à sortir de la crise reste pour 2011 la priorité du Cépralmar. Trois actions complémentaires seront conduites dans cet objectif : la recherche de pratiques d'élevage permettant de limiter les mortalités, la recherche d'un approvisionnement en naissain autonome pour le bassin conchylicole régional en partenariat avec la SRCM (expérimentation de captage naturel et éclosion) et enfin la diversification des productions pour rétablir et pérenniser la rentabilité des entreprises les entreprises.

En parallèle, le Cépralmar aidera les conchyliculteurs pour la commercialisation de leurs produits en leur proposant un kit de vente directe « Sud de France » spécifique au secteur conchylicole.

Enfin, le Cépralmar apportera son appui technique à tous les projets collectifs et individuels susceptibles de contribuer au développement global de l'économie de la filière conchylicole.

Le volet Aquaculture mobilisera une personne à temps plein.

### **La pêche :**

Le Cépralmar, en accord avec la stratégie régionale, apporte un appui technique aux organisations professionnelles et aux entreprises pour renforcer le développement économique de la filière. En 2011, le Cépralmar continuera à apporter son expérience à l'ensemble des acteurs de la filière et contribuera à l'émergence de projets collectifs.

Par ailleurs, en 2011, le Cépralmar renforcera son action sur 3 axes afin de permettre, via ces différents leviers, à l'ensemble des entreprises de pêche de se développer. Un premier axe consiste à structurer les points de débarquements et faciliter les circuits courts pour les petits métiers ayant choisi cette voie de commercialisation. La diversification est également une opportunité de développement de la filière. En appui au CRPME LR, le Cépralmar travaillera à la mise en place d'un cadre permettant aux entreprises qui le souhaitent de faire du Pescatourisme. Enfin, une troisième voie pour le développement économique des entreprises résulte de l'innovation technologique. En 2011, le Cépralmar poursuivra les projets d'économie d'énergie et assurera une veille technologique sur les engins de pêche.

Une personne travaillera à temps plein sur le volet pêche en 2011.

## **La valorisation des productions :**

Les actions 2011 valorisation des productions halieutiques, en complète adéquation avec celles de la pêche et de l'aquaculture seront dans la poursuite de celles entamées en 2010 et en approfondissant les 3 thèmes principaux suivants :

- Le développement des marchés des marchés intérieurs et à l'export des produits de la mer et de la conchyliculture ;
- La valorisation des productions halieutiques régionales, en frais ou par la transformation ;
- L'accompagnement des collectivités et des entreprises de la filière.

Ces actions s'appuieront sur une veille technologique et commerciale.

Le volet valorisation des productions mobilisera une personne à temps plein en 2011.

## **Les milieux**

- ✓ *Qualité des milieux*

La qualité des milieux aquatiques est un élément fondamental du maintien des activités de pêche et de conchyliculture. Dans ce cadre, le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) réalise depuis maintenant 10 ans le suivi de l'état d'eutrophisation des lagunes à l'échelle régionale. Le Cépralmar, opérateur technique du réseau aux côtés de la Région Languedoc-Roussillon, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse et de l'Ifremer, s'attachera ainsi en 2011 à poursuivre ses actions de transfert de connaissances, de valorisation des résultats et d'assistance technique à la gestion.

Cette aide technique, cœur du RSL depuis son lancement, vise à concevoir en étroite collaboration avec les gestionnaires de lagune, des actions ayant pour finalité une amélioration de la qualité de l'eau en lien avec les résultats observés et les questions soulevées dans le cadre du suivi.

L'action sera également orientée autour de la finalisation de documents techniques destinés aux techniciens des structures de gestion (guide sur l'eutrophisation en milieu lagunaire et guide de reconnaissance des macrophytes).

A l'interface entre la science et la gestion, le Cépralmar réalisera les actes du Congrès européen sur les lagunes côtières ayant eu lieu à Montpellier en décembre 2009, poursuivra le travail entamé en 2010 sur le potentiel épurateur des zones humides périphériques des lagunes, et réitérera selon toute vraisemblance la formation « reconnaissance des espèces de macrophytes des lagunes du Languedoc-Roussillon », au regard du succès de l'édition 2010.

En accompagnement des politiques de maintien et de restauration de la qualité des milieux lagunaires, par son apport indispensable de connaissances et l'analyse des impacts sur les milieux aquatiques, le RSL s'inscrit dans un soutien des filières professionnelles et des collectivités. Dans ce sens, le Cépralmar intervient également dans la restitution et la vulgarisation des résultats du suivi auprès de l'ensemble des acteurs des étangs de la région.

✓ *Récifs artificiels*

Depuis 2008, l'action de la Région sur les récifs artificiels a été renforcée, notamment par la réalisation d'un bilan des quarante années d'immersion et l'organisation d'un séminaire à Sète. Sur la base des conclusions du bilan et des discussions qui ont eu lieu lors du séminaire, deux études ont été lancées en 2010. L'une porte sur « l'élaboration d'un guide pratique d'aide à l'élaboration, l'exploitation et la gestion des récifs artificiels » et l'autre sur « la mise en place d'une "boîte à outils" permettant de constituer un suivi scientifique standardisé ». En parallèle, la Région a décidé d'accompagner techniquement et financièrement, en tant que sites pilotes, les deux immersions de récifs artificiels intégrées aux projets « Etang de Thau et bande côtière de Frontignan à Agde » et « Rivage Méditerranéen des Pyrénées », lauréats de l'appel à projet national de l'Axe 4 du FEP.

En 2011, le Cépralmar continuera à travailler sur cette thématique afin de promouvoir la nouvelle politique régionale en matière de récifs artificiels. Ceci passera par une restitution des conclusions des deux études lors d'un séminaire mais aussi par leur application sur les sites pilotes. Une valorisation des résultats est aussi prévue dans la presse spécialisée et lors d'interventions à des séminaires et colloques. Parallèlement à ces actions, la base de données régionale permettant de stocker et valoriser les données issues de l'ensemble des suivis scientifiques sera enrichie par de nouveaux indicateurs et liée à un SIG.

Deux personnes travailleront sur le volet Milieux en 2011, une sur le RSL ainsi que la qualité des milieux aquatiques et une autre sur les récifs artificiels et le milieu marin et littoral.

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| AQUACULTURE .....  | 7  |
| AXE 1 - SORTIR DE LA CRISE OSTREICOLE .....  | 7  |
| 1.1 Coordination d'expérimentations menées par des entreprises conchylicoles régionales afin d'identifier les pratiques culturelles permettant de limiter la mortalité des naissains. .... | 7  |
| 1.2. Assistance technique à la SRCM dans le cadre du projet PRONAMED (Production de Naissains d'huîtres en Méditerranée).....  | 8  |
| 1.3. Coordination d'expérimentations menées en partenariat avec des entreprises conchylicoles sur les possibilités de diversification des élevages en Languedoc-Roussillon .....           | 9  |
| AXE 2 - FACILITER LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS REGIONAUX .....  | 10 |
| 2.1. Elaboration et diffusion de kits de vente directe « Sud de France » pour les conchyliculteurs .....   | 10 |
| AXE 3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES REGIONALES .....  | 11 |
| 3.1. Appui à l'innovation technologique .....  | 11 |
| 3.2. Appui technique aux projets collectifs et aux projets individuels d'entreprises privées.....  | 11 |
| PECHE.....   | 12 |
| AXE 1 - LE DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS COURTS : UNE OPPORTUNITE POUR LES PETITS METIERS .....  | 12 |
| 1.1. Elaboration et diffusion de kits de vente directe « Sud de France » pour les pêcheurs.....  | 12 |
| 1.2. Appui au CPIE du Bassin de Thau pour la mise en place de « panier de la mer ».....  | 12 |
| 1.3. Appui technique pour l'aménagement de points de débarquement .....  | 12 |
| AXE 2 - SOUTIEN A LA DIVERSIFICATION DES ENTREPRISES DE PECHE : APPUI AU CRPMEM POUR DEVELOPPER LE PESCATOURISME .....   | 13 |
| AXE 3 - INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECONOMIE D'ENERGIE : DES VOIES DE DEVELOPPEMENT POUR LA FILIERE REGIONALE .....  | 13 |
| 3.1. Appui à l'innovation technologique .....  | 13 |
| 3.2. Les projets d'économies d'énergie.....  | 13 |
| AXE 4 - ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS .....   | 14 |
| 4.1. Accompagnement des projets collectifs .....   | 14 |
| 4.2. Accompagnement des projets individuels .....  | 14 |
| VALORISATION DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES DU L-R.....  | 15 |
| AXE 1 – DEVELOPPEMENT DES MARCHES INTERIEURS & EXPORT .....  | 15 |
| 1.1. Analyse économique et marketing du marché espagnol des PDM du L-R.....  | 15 |
| 1.2. Accompagnement des mareyeurs et des poissonniers détaillants dans la (re)conquête du marché national .....  | 16 |

|   |    |
|---|----|
| 1.3. Identification des attentes de la GMS vis-à-vis des Produits de la Mer et de la Conchyliculture du L-R.....  | 16 |
| AXE 2 – VALORISATION DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES REGIONALES .....  | 17 |
| 2.1. Recherche de moyens de valorisation de PDM par la transformation .....   | 17 |
| 2.2. Recherche de valorisation des coproduits pêche/conchyliculture .....   | 19 |
| AXE 3 – ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE LA FILIERE .....  | 20 |
| 3.1. Accompagnement des entreprises de la filière.....  | 20 |
| AXE 4 - VEILLE / FORMATION / COLLOQUES / SALONS .....   | 20 |
| 4.1. Veille technologique / participation à des Salons et des Colloques.....  | 20 |
| 4.2. Bases de données technologiques et commerciales (régionales et nationales).....  | 21 |
| MILIEUX .....   | 22 |
| RESEAU DE SUIVI LAGUNAIRE .....   | 22 |
| 1.1. Aide à la gestion et assistance technique auprès des gestionnaires .....   | 23 |
| 1.2. Valorisation des résultats du RSL .....  | 24 |
| 1.4. Fonctionnement du RSL .....  | 24 |
| ACCOMPAGNEMENT DE LA REGION DANS SA REFLEXION VISANT A METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE POLITIQUE EN MATIERE D'IMMERSION DE RECIFS ARTIFICIELS .....                            | 26 |
| 1.1. Finalisation des études lancées en 2010, diffusion et valorisation des documents (articles de presse, communication auprès des professionnels, lors de colloques)..... | 26 |
| 1.2. Organisation d'un séminaire régional sur les récifs artificiels .....  | 27 |
| 1.3. Suivi et application des conclusions des études sur les différents sites de récifs artificiels de la région .....  | 27 |
| 1.4 Evolution de la base de données « récifs artificiels » .....  | 28 |
| 1.5. Valorisation des actions récifs artificiels à travers des projets nationaux ou européens.....  | 29 |
| PORTAIL FILIERES EN MER.....  | 29 |

## AQUACULTURE

*Actions suivies par Erika Gervasoni*

### **AXE 1 - SORTIR DE LA CRISE OSTREICOLE**

#### **1.1 Coordination d'expérimentations menées par des entreprises conchyliques régionales afin d'identifier les pratiques culturales permettant de limiter la mortalité des naissains.**

Depuis 2007, les entreprises conchyliques sont gravement touchées par une surmortalité estivale du naissain d'huîtres creuses.

En 2008, la SRCM, le CEPALMAR et l'IFREMER ont mis en place un programme de recherche local porté par la SRCM visant à améliorer la compréhension des causes des mortalités du naissain pour identifier des solutions techniques qui permettraient aux entreprises de limiter leurs pertes économiques.

Les résultats 2009 et 2010 aboutissent aux conclusions suivantes :

- Les naissains sont touchés de la même façon quelle que soit leur origine ou leur ploïdie.
- Les naissains déployés en mer ouverte restent indemnes.
- Les huîtres restent exposées aux mortalités quels que soient leur âge ou leur taille.

En parallèle de ce programme de recherche, le Cépralmar a suivi en 2010 un certain nombre d'essais sur les pratiques d'élevage en partenariat avec quelques professionnels : suivi de naissains produits à partir de géniteurs locaux, suivi de naissains issus de captage naturel, suivi de naissains produits localement par télécaptage, suivi de naissains maintenus en claire. Les données issues de ces essais sont en cours d'analyse.

A l'échelle nationale, un plan de réensemencement en huîtres triploïdes « R » (résistantes) a été mis en place à la fin de l'été 2010 (un suivi est prévu en 2011 par IFREMER). En parallèle les éclosiers travaillent sur un programme de sélection génétique en prévoyant de fournir les premiers naissains résistants en 2012. Le CNC et l'IFREMER réfléchissent également à la possibilité d'importations de souches du Japon et de l'Australie.

**En 2011**, le CEPALMAR coordonnera de nouvelles expérimentations de pratiques culturales menées par des entreprises partenaires de Thau et de Leucate dans la recherche de solutions techniques permettant de limiter les mortalités. Ces expérimentations permettront de tester de nouvelles hypothèses ou d'en affiner certaines à l'appui des résultats obtenus en 2010.

- Mise en place d'un protocole expérimental

S'appuyant sur les résultats du programme de recherche, le CEPALMAR mettra en place un protocole expérimental précis validé par IFREMER permettant de tester différentes pratiques d'élevage et garantissant la possibilité de comparer l'ensemble des résultats obtenus.

- Présentation du protocole et sélection des entreprises partenaires

Le protocole élaboré sera proposé aux entreprises conchylicoles et à la commission Recherche et Développement de la SRCM.

Les entreprises partenaires s'engageront à respecter ce protocole.

- Récolte des données et analyse

Le CEPRALMAR veillera à la bonne mise en œuvre du protocole par les entreprises partenaires, (garant de résultats exploitables), centralisera des résultats et les analysera, en partenariat avec l'IFREMER.

- Diffusion des résultats aux professionnels

Un bulletin d'information sur l'avancement et les résultats de ce programme d'expérimentation sera diffusé tous les deux mois par mail aux entreprises partenaires, aux entreprises intéressées et à la SRCM pour toucher l'ensemble des entreprises régionales. Il sera également mis en ligne sur le Portail du CEPRALMAR.

- Suivi des groupes de travail nationaux et diffusion de l'information en région

Parallèlement, le CEPRALMAR suivra les groupes de travail nationaux « Mortalités et pratiques d'élevage » et contribuera à diffuser et vulgariser les résultats aux entreprises régionales. Ils seront également mis en ligne sur le Portail du CEPRALMAR.

## **1.2. Assistance technique à la SRCM dans le cadre du projet PRONAMED (Production de Naissains d'huîtres en Méditerranée)**

Les conchyliculteurs méditerranéens sont dépendants de la côte atlantique pour l'approvisionnement en naissains tant en provenance d'écloseries que du milieu naturel. Compte tenu du contexte de surmortalités des naissains, de plus en plus de conchyliculteurs ont du mal à garnir leurs tables (prix trop élevés – raréfaction de la marchandise). Le programme PRONAMED porté par la SRCM vise à relocaliser l'approvisionnement en naissains d'huîtres sur le bassin de production conchylicole régional. Le CEPRALMAR a appuyé la SRCM et l'IFREMER pour le montage technique de ce projet et est aujourd'hui partenaire technique du projet qui se décompose en 2 volets : le captage naturel de naissains et la production de naissains en écloserie.

En 2010, un protocole expérimental pour le captage naturel de naissain a été mis en place. Une trentaine d'entreprises se sont engagées à la bonne mise en œuvre de ce protocole. Le CEPRALMAR intervient en appui technique à la SRCM dans la coordination et le suivi des expérimentations menées par les 30 entreprises : relevés terrain tous les 15 jours, contrôle de la bonne application du protocole, transmission des données collectées à la SRCM, réflexion sur l'évolution du protocole.

**En 2011**, le CEPRALMAR poursuivra son assistance technique à la SRCM sur ce projet tant sur le volet du captage naturel que sur le volet de l'écloserie. Le Cépralmar participera notamment aux mesures de survie des naissains captés en 2010.

- Mise en place des nouveaux protocoles expérimentaux pour 2011 (écloserie – captage naturel – suivi du naissain local)

Sur la base des résultats de captage 2010, le CEPRALMAR proposera des adaptations du protocole de captage pour l'année 2011 pour affiner les résultats (durées et fréquences d'exondation, période de mise à l'eau des collecteurs...).

Le CEPRALMAR contribuera également à la mise en place du protocole expérimental pour la production d'huîtres en écloserie à partir de géniteurs locaux et du protocole de suivi de la survie et de la croissance des naissains produits localement (captage 2010 et écloserie 2011).

- Sélection des entreprises partenaires

Les protocoles seront proposés aux entreprises conchylicoles et à la commission Recherche et Développement de la SRCM.

Les entreprises partenaires devront s'engager à respecter ces protocoles.

- Récolte des données et analyse

Le CEPRALMAR assistera techniquement la SRCM pour la collecte des données sur le terrain. Une synthèse des données récoltées sera transmise régulièrement à la SRCM.

Le CEPRALMAR appuiera la SRCM pour l'analyse des données et la rédaction du bulletin mensuel d'information que la SRCM se chargera de diffuser à l'ensemble des professionnels. Ce bulletin sera également mis en ligne sur le Portail du CEPRALMAR.

### **1.3. Coordination d'expérimentations menées en partenariat avec des entreprises conchylicoles sur les possibilités de diversification des élevages en Languedoc-Roussillon**

La diversification des productions fait partie des principaux axes de développement conchylicole abordés à Paris en juin 2010 lors des Assises de la Conchyliculture. C'est aussi un axe prioritaire défini par la SRCM pour aider les entreprises régionales à assurer leur pérennité en réponse aux différentes crises traversées par le monde conchylicole.

Compte tenu du grand nombre de concessions disponibles en mer, le CEPRALMAR a engagé une étude sur les possibilités de diversification des élevages sur filières en mer.

En 2009, une étude bibliographique prospective a été réalisée avec le CREUFOP. Une synthèse a été réalisée par le CEPRALMAR qui en a fait une restitution aux professionnels lors du salon du matériel conchylicole de Mèze.

En 2010, des essais de captage ont été réalisés par le CEPRALMAR : différents collecteurs ont été testés en mer et en étang. Des essais de prégrossissement et grossissement ont également été réalisés par le CEPRALMAR sur la palourde et le pétoncle, espèces sélectionnées en partenariat avec la profession. Un bulletin d'information est diffusé tous les deux mois par le CEPRALMAR aux professionnels.

**En 2011**, le CEPRALMAR poursuivra les expérimentations mises en place en 2010 et testera en parallèle de nouvelles espèces (violet, coquille Saint-Jacques) et de nouvelles pratiques de captage et d'élevage.

Cette action se fera avec l'appui d'un stagiaire sur une durée de 6 mois.

Parallèlement, des études sur les potentialités de commercialisation et valorisation de ces espèces seront effectuées (cf. volet valorisation des produits).

- Définition des expérimentations à mener et identification des entreprises partenaires

Sur la base des résultats 2010, les espèces et les pratiques retenues pour les nouvelles expérimentations 2011 seront définies avec les professionnels et proposées aux entreprises et à la commission Recherche et Développement de la SRCM, en vue de l'identification d'entreprises partenaires.

- Elaboration des protocoles

Le CEPRALMAR adaptera et élaborera les nouveaux protocoles expérimentaux pour 2011 sur la base des résultats de captage et grossissement de 2010, avec un appui de l'IFREMER.

- Mise en œuvre des expérimentations, exploitation des résultats

Le CEPRALMAR appuiera les entreprises partenaires pour une bonne mise en œuvre des protocoles, récoltera les résultats et les analysera.

- Diffusion des résultats aux entreprises régionales

Un bulletin d'information sur l'avancée des différents travaux et les résultats obtenus sera émis tous les deux mois. Il sera transmis aux professionnels par mail et mis en ligne sur le Portail du CEPRALMAR.

## **AXE 2 - FACILITER LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS REGIONAUX**

### **2.1. Elaboration et diffusion de kits de vente directe « Sud de France » pour les conchyliculteurs**

50% des conchyliculteurs du Languedoc-Roussillon pratiquent de la vente directe sur les marchés, en kiosques, ou directement au mas. Beaucoup d'entre eux souhaiteraient revaloriser l'image de la production conchylicole languedocienne.

La marque ombrelle Sud de France est une bonne opportunité pour une meilleure valorisation des productions.

**En 2011**, le CEPRALMAR se propose d'aider les professionnels à s'approprier cet outil en élaborant un kit de communication Sud de France adapté destiné aux conchyliculteurs qui pratiquent de la vente directe.

- Elaboration d'une maquette

En partenariat avec les professionnels, le CEPRALMAR identifiera les supports de communication les plus adaptés à la vente directe de produits conchylicoles, et proposera une maquette de kit validé par la Région.

- Devis, production et diffusion

Après mise en concurrence, le Cépralmar fera produire une première série de 150 kits qu'il diffusera auprès des professionnels adhérents à la marque. Le CEPRALMAR aidera au besoin les professionnels intéressés par le kit à adhérer à la marque.

### **AXE 3 - AMELIORER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES REGIONALES**

#### **3.1. Appui à l'innovation technologique**

Compte tenu de l'évolution des pratiques conchylicoles (exondation, captage, élevage en lanternes...), le CEPRALMAR se propose en 2011 de recenser le nouveau matériel mis sur le marché qui pourrait améliorer la compétitivité des entreprises languedociennes (gain de temps, diminution des coûts de production, amélioration de la qualité de la production).

- Identification du nouveau matériel pertinent pour la Méditerranée

Le CEPRALMAR identifiera lors du salon du matériel conchylicole de la Tremblade les nouveautés susceptibles de présenter un intérêt pour le bassin de production conchylicole régional et proposera aux fournisseurs une coordination d'essais du matériel en Méditerranée en contrepartie d'une mise à disposition gratuite.

Le CEPRALMAR assurera également une veille technique tout au long de l'année, sur le nouveau matériel d'élevage à partir de la presse spécialisée et d'Internet.

- Diffusion de l'information aux professionnels

Un catalogue recensant le nouveau matériel d'élevage d'intérêt pour le bassin conchylicole régional sera diffusé aux professionnels par mail et mis en ligne sur le Portail du CEPRALMAR. Des essais pourront être mis en place.

#### **3.2. Appui technique aux projets collectifs et aux projets individuels d'entreprises privées**

Comme chaque année, le CEPRALMAR apportera son appui technique aux projets collectifs qui pourront émerger en 2011 ainsi qu'aux projets privés d'entreprises conchylicoles (exemples : essai de mise en élevage des couteaux, développement du prégrossissement en mer...).

Le CEPRALMAR assurera également le diagnostic et le suivi des entreprises dans le cadre du Programme d'Appui à la Création et à la Transmission des Exploitations conchylicoles de la Région Languedoc-Roussillon.

*Actions suivies par Jean-François Holley*

### **AXE 1 - LE DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS COURTS : UNE OPPORTUNITE POUR LES PETITS METIERS**

#### **1.1. Elaboration et diffusion de kits de vente directe « Sud de France » pour les pêcheurs.**

En 2011, le Cépralmar aidera les professionnels à mieux s'approprier la marque ombrelle « Sud de France » pour mettre en avant leurs produits en vente directe. Le Cépralmar réalisera un kit de communication à destination des professionnels. A cette fin, il :

- élaborera un cahier des charges des besoins avec les professionnels ;
- réalisera une maquette d'un kit de communication validée par la Région ;
- distribuera ce kit aux professionnels adhérents à Sud De France.

En complément, une fiche des bonnes pratiques pour la vente directe sera réalisée par un stagiaire.

#### **1.2. Appui au CPIE du Bassin de Thau pour la mise en place de « panier de la mer »**

Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) du Bassin de Thau a mené en 2009 une expérience inspirée du modèle des AMAP en proposant un « panier surprise » en fonction de la pêche des petits métiers. Devant le succès rencontré, le CPIE du Bassin de Thau souhaite développer cette action et une dizaine de professionnels du nord du bassin de Thau se sont déjà montrés intéressés par la démarche.

En 2011, le Cépralmar interviendra en appui au CPIE afin :

- d'apporter un appui technique à l'élaboration des documents (charte...);
- de faire connaître ce projet auprès de l'ensemble des professionnels ;
- d'élaborer des documents de communication visant la promotion des espèces et des métiers auprès de consommateurs.

Le Cépralmar pourra également apporter un appui et diffuser la démarche à d'autres territoires ou groupes de pêcheurs intéressés.

#### **1.3. Appui technique pour l'aménagement de points de débarquement**

Dans le cadre de la stratégie régionale pour la pêche, en 2010, le Cépralmar est intervenu en appui technique aux collectivités locales et aux prud'homies pour leurs projets d'aménagement de points de débarquement (Bages, Gruissan...). En 2011, le Cépralmar continuera son action pour permettre le développement de la filière sur l'ensemble du territoire et une meilleure valorisation des produits de la pêche.

## **AXE 2 - SOUTIEN A LA DIVERSIFICATION DES ENTREPRISES DE PECHE : APPUI AU CRPMEM POUR DEVELOPPER LE PESCATOURISME**

Le pescatourisme consiste à transporter des passagers sur un navire armé à la pêche, à titre d'activité complémentaire rémunérée, pour leur faire découvrir le métier de marin pêcheur. Cette activité complémentaire présente des opportunités économiques réelles pour la filière pêche. Un groupe de travail s'est constitué au niveau national avec le CNPMEM, l'AGLIA et l'association Marco Polo Echanger Autrement (MPEA) début 2010. Le CRPMEM LR a suivi l'évolution des travaux de ce groupe et souhaite activer la démarche de développement du pescatourisme au niveau de la Région Languedoc-Roussillon.

En 2011, le Cépralmar interviendra en appui du CRPMEM LR afin :

- de définir les segments et les métiers les plus adaptés à cette opportunité de diversification d'un point de vue technique et économique ;
- de réaliser des supports de communication présentant les intérêts du pescatourisme pour les entreprises régionales ;
- de réaliser un guide pratique à l'usage des professionnels pour savoir comment se lancer dans le pescatourisme.

## **AXE 3 - INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECONOMIE D'ENERGIE : DES VOIES DE DEVELOPPEMENT POUR LA FILIERE REGIONALE**

### **3.1. Appui à l'innovation technologique**

Le Cépralmar assurera une veille technologique sur le matériel de pêche et les innovations susceptibles de présenter un intérêt pour la filière en Languedoc-Roussillon. Ces informations recueillies seront diffusées aux professionnels. En outre, le Cépralmar envisage la mise en place et la coordination d'essais de ces matériels avec les entreprises de pêche, conditionnée par la possibilité de mise à disposition gratuite par les fournisseurs.

Par ailleurs, le Cépralmar assurera une veille sur les essais menés sur d'autres façades maritimes et analysera les rapports des groupes de travail, notamment le rapport du WGFTFB. Les informations recueillies seront diffusées à la profession au fur et à mesure de l'avancement de cette action.

Enfin, le Cépralmar participera à des salons professionnels de matériel de pêche et à des groupes de travail pertinents sur la sélectivité des engins de pêche, notamment de la CGFM. Les informations recueillies seront diffusées à la profession.

### **3.2. Les projets d'économies d'énergie**

En 2011, le Cépralmar conduira à leur terme les 2 actions engagées sur les économies d'énergie et diffusera les résultats de ce projet à l'ensemble des organisations professionnelles au fur et à mesure de l'avancement.

RP3E :

- coordination du projet RP3E
- coordination des essais en mer réalisés avec trois navires du Grau du Roi, à savoir l'utilisation d'un nouvel engin (chalut en dynema) et deux nouveaux métiers (casier à crustacé en eaux profondes et turlutte à calmar)
- analyse des résultats en partenariat avec les différentes structures du projet
- diffusion des résultats à l'ensemble des organisations professionnelles.

SHyPER :

- suivi des analyses réalisées avec les données régionales collectées lors de la phase d'enquête ;
- diffusion des flottilles méditerranéennes compatibles avec la technologie hydrogène aux organisations professionnelles.

## **AXE 4 - ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS**

### **4.1. Accompagnement des projets collectifs**

Le Cépralmar contribuera à l'émergence de projets collectifs. Le Cépralmar mettra notamment en place un groupe de travail pour identifier les pistes de sortie de crise conjoncturelle que connaît la flottille chalutière.

Le Cépralmar apportera son appui technique aux organisations professionnelles (CRPMEM LR, CLPMEM, prud'homie, OP) pour accompagner leurs projets d'intérêt collectif.

Enfin, le Cépralmar suivra les différents projets qui se mettent en place aussi bien en Méditerranée que sur d'autres façades maritimes et diffusera les résultats et informations obtenus à l'ensemble de la filière régionale.

### **4.2. Accompagnement des projets individuels**

Le Cépralmar assurera un accompagnement individuel des projets d'entreprises de pêche. Dans le cadre de la stratégie régionale pour la pêche et de son Programme d'Appui à la Création et à la transmission des Entreprises de Pêche, le Cépralmar réalisera les diagnostics préalables aux projets d'installation à la pêche et le suivi sur les trois premières années de vie de ces entreprises.

Le Cépralmar appuiera également techniquement des entreprises dans la réflexion sur leurs projets de développement de leurs activités. Plusieurs projets individuels sont déjà identifiés pour 2011 (activité de pêche aux couteaux, mise au point de casiers à coquillages).

## VALORISATION DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES DU L-R

*Actions suivies par Michel Vinzant*

### AXE 1 – DEVELOPPEMENT DES MARCHES INTERIEURS & EXPORT

#### 1.1. Analyse économique et marketing du marché espagnol des PDM du L-R

***La 1<sup>ère</sup> phase (action 2010) a permis de déceler les points forts et les points faibles des produits de la mer du L-R sur le marché espagnol (Barcelone, Catalogne), par des rencontres sur le terrain de grossistes espagnols. Elle a également permis d'éclairer des modes de commercialisation par les grossistes à destination des détaillants régionaux mais également vers d'autres centres de consommation.***

2<sup>ème</sup> phase de l'action 2010 : après une restitution auprès des mareyeurs du L-R en octobre-novembre, des actions seront envisagées collectivement pour répondre aux interrogations suivantes issues des analyses du marché :

- Comment élargir le marché des PDM en Espagne ?

Le marché espagnol reste un marché fortement demandeur malgré la crise économique ; l'objectif est de réduire le nombre des intermédiaires pour atteindre les marchés plus rémunérateurs hors des zones d'influence des grossistes des MERCA.

- Comment mieux valoriser les PDM du L-R sur le marché espagnol ?

Le marché espagnol – très demandeur mais très connaisseur – est sensible à la segmentation de l'offre : espèce, qualités, tailles, provenances, frais/congelé, présentation. Si la qualité globale des produits du L-R est généralement jugée satisfaisante pour les intermédiaires, elle est considérée comme insuffisamment discriminante dans le rapport qualité/prix. Les normes de tri ou les emballages ne correspondent pas toujours aux attentes de certaines clientèles spécifiques.

Des thèmes préliminaires de réflexions seront proposés aux mareyeurs du L-R pour évaluer les actions à mener :

- démarchage exhaustif des mareyeurs espagnols (solvable !) hors des périmètres des MERCA ;
- conditions de création d'une collective de vente en Espagne ;
- condition de création d'un réseau de logistique et de distribution ;
- normalisation des produits à l'export ;
- identification des produits du L-R (label *Sud de France*).

*Ces réflexions et les actions à mettre en place seront évaluées en groupes de travail (mareyeurs) sans diffusion élargie pour des raisons de confidentialité à ce niveau.*

## **1.2. Accompagnement des mareyeurs et des poissonniers détaillants dans la (re)conquête du marché national**

***La 1<sup>ère</sup> phase (action 2010) a donné lieu à une enquête téléphonique auprès de poissonniers de 2 régions TNS-SOFRES (regroupant Midi-Pyrénées, Aquitaine et Bourgogne, Rhône-Alpes) permettant de mesurer leur degré de connaissance des produits de la mer du L-R, les raisons des freins à l'achat.***

Après une restitution des résultats de l'enquête auprès des mareyeurs en octobre-novembre 2010, la 2<sup>ème</sup> phase de l'action aura pour buts d'exploiter ces résultats:

- Coordination des actions commerciales

L'enquête a permis d'établir une liste quasi-exhaustive de près de 600 poissonniers-détaillants ; des actions commerciales devront être menées auprès d'eux par les mareyeurs. Une coordination devra être mise en place pour éviter les prises de contacts en doublon.

- Evaluation et hiérarchisation des actions à mener

L'exploitation des résultats sera faite par des groupes de travail mareyeurs/transporteurs pour évaluer la faisabilité des actions retenues : regroupements géographiques de poissonniers, pertinence de ces zones géographiques, modes de livraisons et logistique nécessaire.

- Elargissement de l'enquête sur l'ensemble du territoire français

En fonction des potentiels commerciaux apparus lors de l'enquête 2010 et des actions à mettre en place retenues, le CEPRALMAR élargira l'enquête à 2 ou 3 autres régions TNS (Centre-Ouest, région parisienne + Est ?).

- 1 stagiaire / 3 mois

*La diffusion des informations devra être limitée dans un premier temps aux mareyeurs participant effectivement aux groupes de travail.*

## **1.3. Identification des attentes de la GMS vis-à-vis des Produits de la Mer et de la Conchyliculture du L-R**

La GMS se diversifie horizontalement :

- en ouvrant des magasins de « proximité » (*Carrefour City et Contact/Carrefour, Simply Market/Auchan, Franprix/Casino, Marché U/Système U...*) pour lutter contre la concurrence des enseignes hard discount ; le linéaire de PDM pré-emballés semble inéluctable ;
- en accueillant de plus en plus de produits « régionaux » y compris des produits ultra-frais et des poissons de la petite pêche (Carrefour).

La pêche et la conchyliculture régionales doivent se positionner sur ces créneaux tant auprès de la GMS que des entreprises distributrices de marée « nationales » telles que BEURON, CRENO, POMONA ou MERICQ.

- Réunions et collecte des informations

Le CEPRALMAR collectera les attentes et les besoins en logistique de la GMS de la grande région sud auprès de 3 enseignes où sont déjà référencés des mareyeurs régionaux : Carrefour, Casino, Système U. D'autres distributeurs pourront être interrogés en fonction des besoins.

- Diffusion des informations et des analyses aux professionnels

Un rapport d'analyse sera diffusé aux organisations professionnelles, aux mareyeurs et aux entreprises de transformation. Il sera suivi de prises de contact directe avec ces destinataires pour évaluer les actions projetées.

## **AXE 2 – VALORISATION DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES REGIONALES**

### **2.1. Recherche de moyens de valorisation de PDM par la transformation**

Plusieurs développements seront poursuivis ou initiés :

**Avec la SATHOAN :**

- poursuite de l'accompagnement de la labellisation de la soupe rouge en partenariat avec MHPP ;
- étude produits, fabricants et marchés export proposée à la SATHOAN :
  - élargissement de l'action à une sensibilisation des mareyeurs pour une meilleure valorisation en frais ou en congelé des espèces marginales (capelan, chinchard, bogue, mulot...);
  - choix de produits élaborés à base des variétés retenues ; cahier des charges et mise en œuvre auprès d'entreprises de transformation.

*Ces actions ont été définies en partenariat avec les responsables de la SATHOAN.*

**Avec des entreprises privées :**

- Recherche de synergies

Des synergies seront recherchées avec toutes les entreprises utilisant des produits de la mer régionaux ou non : les restaurateurs (fumage de capelan, gascon...), les entreprises de transformation (élargissement de gamme à des produits locaux : anguille, huîtres...).

- Des essais de fumage « à chaud » de poissons de faible valeur ont été menés dans des restaurants ; ces démonstrations seront poursuivies sur le littoral, dans un 1<sup>er</sup> temps.
- Un industriel régional pourrait faire un essai de fumage « à froid » d'anguilles régionales et de distribution dans son réseau commercial. Le CEPRALMAR accompagnera toute l'expérience (convention pêcheurs/entreprise, retour d'information). L'aide de *Sud de France* sera sollicitée.
- Accompagnés par le CEPRALMAR, les co-produits (bisques, sauces, fonds de sauce) d'une entreprise LOU CHAMBRI de pêche et de transformation de

l'espèce invasive d'écrevisse d'eau saumâtre (*Procambarus clarkii*), ont trouvé un réseau de distribution d'échelle nationale ; la labellisation *Sud de France* va être demandée. Le développement de l'entreprise sera suivi en 2011, en particulier la possibilité d'un atelier de fabrication agrandi ; l'implantation dans SIMYRA est envisagée.

### **Avec les collectivités :**

A la demande de la CCI de **Port-la-Nouvelle** et de la Criée, une évaluation d'un projet de collecte des apports des petits métiers dans un périmètre géographique de 80 km, a été menée par le CEPRALMAR (2010) ; la collecte a été créée depuis juin 2010 et elle semble donner satisfaction. Cette collecte a été volontairement limitée à un territoire géographique donné :

- pour évaluer les contraintes et les apports,
- en raison du manque d'équipements adéquats de certains points de débarquement.

- Elargissement de la collecte (en collaboration avec J.-F. HOLLEY)

Le CEPRALMAR, avec la Criée de Port-la-Nouvelle, effectuera un suivi de la collecte en son état et évaluera ses potentiels d'élargissement à d'autres points de débarquement.

- Evaluation des potentiels d'épuration des coquillages de pêche (en collaboration avec E. GERVASONI)

Suggérés dans l'étude menée en 2010, le dessablage et l'épuration de coquillages de pêche par la Criée de Port-la-Nouvelle (possédant l'agrément sanitaire CEE « coquillage ») peuvent représenter une opportunité intéressante pour les pêcheurs (meilleures valorisations), pour la Criée (accroissement des flux) et pour les acheteurs (disponibilités prévisibles), dans le respect des règles sanitaires et de traçabilité. Le CEPRALMAR proposera son appui technique au dimensionnement des équipements nécessaires et leurs implantations dans la criée.

- Encadrement technique d'un stagiaire / 3 mois (pris en charge par la CCI de Port-la-Nouvelle)

### **Avec les municipalités littorales :** (en collaboration avec J.-F. HOLLEY)

Certaines municipalités littorales (Gruissan, Le Barcarès, Port-Leucate, Saint Cyprien, Canet...) désirent créer et/ou moderniser des points de débarquement de leurs territoires pour les professionnels de la pêche.

- Encadrement des projets et des suivis des travaux Le CEPRALMAR apportera ses conseils et un appui technique aux municipalités et/ou aux organismes en charge des projets et de la réalisation des travaux en participant aux réunions de chantiers.

### **Avec la conchyliculture :** (en collaboration avec E. GERVASONI)

La surmortalité du naissain d'huîtres peut provoquer une baisse significative des revenus des conchyliculteurs des bassins de productions du Languedoc-Roussillon. La recherche d'une meilleure valorisation peut permettre - à courts et à longs termes - d'atténuer ce risque.

- Recherches de valorisation sur les marchés nationaux et à l'export

Au plan national, dans le cadre de l'enquête sur les poissonniers-détaillants (voir *supra*), le CEPRALMAR cherchera à déterminer les zones géographiques où les huîtres de Méditerranée disposent d'un potentiel commercial.

D'autre part, en réponse au constat du vieillissement des consommateurs traditionnels d'huîtres, le CEPRALMAR évaluera les potentiels de commercialisation des huîtres de petits calibres (4, 5 voire 6) parfois appelées « papillons ».

Enfin, le CEPRALMAR poursuivra ses recherches sur les opportunités de marchés à l'export, en particulier la Chine et la Russie.

- Evaluations des marchés potentiels des nouvelles espèces issues de la diversification des élevages

Pour anticiper les risques liés à la poursuite des surmortalités des huîtres, le CEPRALMAR a lancé dès 2009 une expérimentation de productions d'espèces marines autochtones ; les tests de captage et de grossissement sont en cours (cf. volet « Cultures Marines »). Les potentiels de commercialisation et de valorisation seront effectués auprès de mareyeurs et de poissonniers-détaillants du littoral méditerranéens français (L-R + PACA) et, si possible, espagnols (Catalogne).

## **2.2. Recherche de valorisation des coproduits pêche/conchyliculture**

***Les coproduits, parmi lesquels peuvent être intégrés les rejets en mer, les retraits, les captures accessoires (en dehors des espèces en sous-taille) peuvent constituer une source de revenus secondaires pour les producteurs (chalutiers et conchyliculteurs essentiellement). L'action « rejets en mer » a pris du retard car elle était couplée avec le programme d'économie d'énergie RP3E***

- Potentiels de l'exploitation de *Phallusia mamillata* et autres coproduits de la conchyliculture (en collaboration avec E. GERVASONI).

Des coproduits ont déjà été identifiés et les axes de valorisation, évalués : l'orientation doit être celle d'une exploitation des coproduits et non des molécules jugées intéressantes par les différents laboratoires intéressés : dès leur décryptage, ces molécules sont produites par synthèse et non plus à base des produits naturels.

- Potentiels d'utilisation de rejets comme « appâts de pêche » (en collaboration avec J.-F. HOLLEY)

Des rejets de chalutage pourraient être valorisés en « appâts de pêche » pour casiers et nasses (par ex. *cardium*), pêche qui pourrait avoir un développement dans le contexte de la diversification de la pêche en mer.

## **AXE 3 – ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE LA FILIERE**

### **3.1. Accompagnement des entreprises de la filière**

*En 2010, près de 30 entreprises de mareyage, de production et de commercialisation conchylicole et de transformation ont été contactées et visitées par le CEPRALMAR ; presque toutes cherchent à diversifier leurs productions, étoffer leurs gammes, toucher de nouveaux marchés et consommateurs. Cependant :*

- *leurs dirigeants ont peu ou pas le temps d'élaborer une stratégie de développement,*
- *leurs axes de recherche ne correspondent pas aux besoins du marché ou sont déjà en préparation par des entreprises concurrentes...*
- *ils ne connaissent pas ou peu les aides techniques mises à leur disposition par le Conseil Régional et ses structures satellites.*

*Avec pour conséquences :*

- *Des projets « innovants » déjà développés par des entreprises régionales ou non,*
- *Des stratégies décalées par rapport à la concurrence,*
- *Un concept très innovant mais pas « compris » et non développé,*
- *La dépendance d'un seul client,*
- *Un dossier d'accompagnement Région pas cohérent ou non positionné dans une perspective de développement,*
- *Une structure d'entreprise pénalisant les potentiels de développement.*

Aussi, ces entreprises faisant rarement la démarche de contacter spontanément le CEPRALMAR, des rendez-vous seront pris systématiquement avec leurs dirigeants. Il s'agira :

- d'évaluer leurs éventuels projets de développement ;
  - de les informer sur les matériels, les innovations, les marchés, les salons (veille technologique) ;
  - de développer avec elles des synergies interentreprises ;
  - de les orienter vers les organismes compétents susceptibles de leur apporter une aide spécifique.
- L'accompagnement des 30 entreprises régionales de l'agro-alimentaire déjà visitées sera poursuivi.

## **AXE 4 - VEILLE / FORMATION / COLLOQUES / SALONS**

### **4.1. Veille technologique / participation à des Salons et des Colloques**

*Peu de producteurs ou de dirigeants d'entreprise de la filière prennent le temps de lire les revues professionnelles, de participer aux colloques ou à des salons, même à proximité (SIAL et IPA – Paris). En 2010, le CEPRALMAR a participé au salon European Seafood et Seafood Processing (Bruxelles) et a transmis aux entreprises régionales des informations techniques et un compte-rendu des faits marquants.*

- Le CEPRALMAR collectera dans les revues professionnelles toutes les informations techniques et commerciales susceptibles d'intéresser les entreprises de la filière ; ces informations pourront être adressées aux entreprises.
- Les visites des salons seront précédées d'une communication auprès des entreprises souhaitant des informations spécifiques ; un compte-rendu sera adressé à toutes les entreprises concernées.
- Les entreprises seront informées (par e-mail) des salons, conventions d'affaires et colloques.

#### **4.2. Bases de données technologiques et commerciales (régionales et nationales)**

Pour faciliter les contacts et les envois d'information aux entreprises de la filière régionale, la base de données constituée en 2010 sera complétée et mise à jour :

- entreprises de transformation en Languedoc-Roussillon : cette base pourrait être complétée par les parcs machine et matériels des entreprises ;
- entreprises de transformation en France : mise à jour permanente.

## MILIEUX

*Actions suivies par Aurélien Daloz et Adeline Fourier*

### RESEAU DE SUIVI LAGUNAIRE

*Action suivie par Aurélien Daloz*

#### Contexte du Réseau de Suivi Lagunaire

L'ensemble des actions décrites ci-après s'inscrivent dans le cadre du Réseau de Suivi Lagunaire 2007-2013. Elles se rapportent aux missions d'animation et de coordination du Cépralmar du volet « Aide à la gestion, assistance technique aux gestionnaires et valorisation des résultats ». Les principaux objectifs de ce volet concernent :

- **l'aide à la gestion et l'assistance technique aux gestionnaires** : lien entre les résultats du RSL et les mesures de gestion, transfert de méthodologie auprès des gestionnaires (suivi macrophytes, etc.), assistance technique aux maîtres d'ouvrage, coordination de formation technique, encadrement d'un stagiaire dans le but de réaliser les actes du congrès européen sur les lagunes côtières ;
- **la valorisation des résultats du RSL** : restitutions des résultats du suivi de l'eutrophisation aux structures locales de gestion et participation au séminaire annuel du RSL ;
- **la réalisation de documents techniques** : coordination du travail sur les guides et notes méthodologiques du RSL (animation de groupes de travail, rédaction, édition) ;
- **la participation au fonctionnement général du RSL** : comité de pilotage et comités d'orientation, réunions diverses.

#### Objectifs du Cépralmar dans le cadre du RSL

Animation du réseau de suivi lagunaire, mise en perspective des résultats obtenus sur la qualité des lagunes par l'identification de nouveaux projets avec les gestionnaires.

Renforcement d'une dynamique régionale et fédération des partenaires.

#### Résultats attendus

Edition de documents techniques et de rapports, transfert et restitution vers les acteurs, valorisation du RSL, actions d'aide à la gestion.

#### Partenaires concernés

Collectivités territoriales, communauté scientifique, gestionnaires des lagunes.

Ifremer, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse, Région Languedoc-Roussillon.

## 1.1. Aide à la gestion et assistance technique auprès des gestionnaires

### - Aide à la gestion

L'aide technique auprès des structures de gestion des lagunes est un élément fondamental du RSL 2007-2013. Elle se décline en 2 types d'action, à savoir :

- l'élaboration, en lien direct avec les gestionnaires, de projets, d'études et de suivis ayant pour but une meilleure compréhension des phénomènes en jeu et pour finalité une meilleure préservation des milieux lagunaires ;
- la réponse à des demandes ponctuelles de soutien technique et scientifique (expertise rapide).

Le Cépralmar coordonne l'action entre les différents partenaires du réseau et a pour mission de mobiliser l'expertise de spécialistes selon la thématique traitée. La priorité est donnée aux projets en lien direct avec l'eutrophisation des lagunes, la qualité de l'eau, la modélisation, etc.

Le Cépralmar a pour mission de faire remonter les sollicitations des gestionnaires aux membres du COPIL. Il assure une aide à la rédaction des cahiers des charges et au suivi des différentes actions initiées dans ce cadre.

En 2011, l'accent sera également mis sur l'accompagnement dans l'application de la note technique sur le suivi des STEP.

### - Formation

L'assistance technique prend également une autre forme, à savoir l'élaboration de formations techniques pour répondre aux besoins des gestionnaires. Le Cépralmar a reçu de nombreuses sollicitations en 2010 concernant la formation « reconnaissance des espèces de macrophytes des lagunes du Languedoc-Roussillon », où le nombre de participant était limité à 10.

Il apparaît ainsi important de reconduire cette formation en 2011, qui intervient en complément du guide de reconnaissance des macrophytes.

### - Potentiel épurateur des zones humides périphériques des lagunes

Pour faire suite au stage réalisé en 2010 au sein du Cépralmar (*Etat de l'art sur le potentiel épurateur des zones humides périphériques des lagunes*), il est envisagé en 2011 de poursuivre la concertation autour des projets visant à rejeter des effluents domestiques traités au sein des zones humides périphériques. Cette concertation prendra la forme de comités de pilotage afin d'envisager la rédaction pour 2012 d'une note technique sur le sujet. Dans la continuité de ce travail, le séminaire 2011 sera organisé sur cette thématique.

### - Actes du Congrès européen sur les lagunes côtières

Le Cépralmar est intervenu activement dans l'organisation du 4<sup>ème</sup> Congrès européen sur les lagunes côtières qui s'est déroulé au Corum de Montpellier du 14 au 18 décembre 2009. Intitulé « Recherche et gestion pour la conservation des écosystèmes lagunaires – Comparaisons Nord/Sud », un de ses objectifs était de favoriser les relations entre scientifiques et gestionnaires.

Afin de poursuivre cet objectif, le Cépralmar s'est engagé à réaliser les actes de ce colloque, de façon à les rendre accessibles et pratiques pour les gestionnaires de lagune. Cette action, programmée en 2010, sera reportée en 2011 suite à la priorité donnée au Guide sur l'eutrophisation en milieu lagunaire. Il est prévu de s'appuyer sur le travail d'un stagiaire afin notamment d'aborder les orientations actuelles et futures de la recherche par domaine, ce qui nécessitera de rencontrer et d'interviewer les scientifiques.

## **1.2. Valorisation des résultats du RSL**

En 2011, les réunions de restitution des résultats prendront une importance particulière au regard du travail de terrain conséquent réalisé en 2010 :

- diagnostics complets sur les étangs du Narbonnais, l'étang de Vendres et l'étang de l'Or ;
- diagnostics simplifiés sur les étangs de la Palme et de la Marette.

Au-delà de la restitution du suivi estival, il apparaît opportun de valoriser également les innovations méthodologiques, notamment le travail réalisé sur les phytosanitaires et le démonstrateur « charge N et P maximum admissible en lagune ». Cette valorisation passe notamment par une vulgarisation dans l'optique de rendre les études réalisées plus accessibles aux gestionnaires.

Le site Internet du RSL sera rénové en 2011. Ce projet, piloté par la Région, permettra une meilleure visibilité du réseau et nécessitera l'appui du Cépralmar.

## **1.3. Réalisation de documents techniques**

- Guide Eutrophisation

La sortie du *guide sur l'eutrophisation en milieu lagunaire* a pris du retard en 2010 du fait de l'indispensable uniformisation d'écriture et de la validation des différentes parties. De plus, le travail antérieur réalisé sur les fiches action, élément clé de ce guide technique, s'est avéré insuffisant. Une attention particulière a ainsi été portée sur ces fiches. Dans la mesure où la rédaction des fiches action sera finalisée fin 2010, ce qui nécessitera l'implication de l'ensemble des partenaires, le travail en 2011 concernera la relecture et l'édition du document.

- Guide Macrophytes

Le *guide de reconnaissance et de suivi des principales espèces de macrophytes dans les lagunes du Languedoc-Roussillon*, rédigé par l'Ifremer, nécessitera de la part du Cépralmar un travail de relecture, de vulgarisation et d'uniformisation avec les autres documents techniques.

## **1.4. Fonctionnement du RSL**

- Fonctionnement général

Le Cépralmar participera au fonctionnement global du Réseau de Suivi Lagunaire (COFIL, COMOR). Par ailleurs et comme chaque année, il procèdera à la relecture du bulletin annuel des résultats et élaborera son programme d'action.

- Participation aux réunions organisées par les structures de gestion

Afin notamment d'inciter les gestionnaires à solliciter le RSL pour faire émerger des projets d'aide à la gestion, il convient d'assurer une présence assidue sur le terrain, lors de réunions diverses (Natura 2000, COFIL, Comités techniques, etc.). Pour ce faire et afin d'optimiser la présence de représentants du RSL au sein des différentes institutions, il conviendra de définir en 2011 un nouveau mode de fonctionnement entre les partenaires du réseau.

## **ACCOMPAGNEMENT DE LA REGION DANS SA REFLEXION VISANT A METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE POLITIQUE EN MATIERE D'IMMERSION DE RECIFS ARTIFICIELS**

### ***Actions suivies par Adeline Fourrier***

L'année 2009 a vu la diffusion du bilan « premières analyses des immersions de récifs artificiels en Languedoc-Roussillon » et celle des actes du séminaire qui a eu lieu le 20 novembre 2008 à Sète. Sur la base des conclusions du bilan et des discussions qui ont eu lieu lors du séminaire, deux études ont été lancées en 2010. L'une porte sur « l'élaboration d'un guide pratique d'aide à l'élaboration, l'exploitation et la gestion des récifs artificiels » et l'autre sur « la mise en place d'une « boîte à outils » permettant de constituer un suivi scientifique standardisé.

Par ailleurs, une des conclusions du séminaire était la mutualisation des données issues des suivis scientifiques dans une base de données afin de valoriser les résultats. Cette base de données a été créée en cours d'année 2010.

En parallèle, la Région a décidé d'accompagner techniquement et financièrement, en tant que sites pilotes, les deux immersions de récifs artificiels intégrées aux projets « Etang de Thau et bande côtière de Frontignan à Agde » et « Rivage Méditerranéen des Pyrénées », lauréats de l'appel à projet national de l'Axe 4 du FEP.

### **1.1. Finalisation des études lancées en 2010, diffusion et valorisation des documents (articles de presse, communication auprès des professionnels, lors de colloques)**

#### **- Suivi du travail des bureaux d'études**

Pour cette action, le Cépralmar a un rôle d'appui technique auprès de la Région en :

- animant techniquement le comité de pilotage
- suivant le travail des bureaux d'études
- Participant aux réunions, animation avec la Région
- réalisant des comptes rendus de réunions

Un comité de pilotage a été mis en place. Il rassemble les services de l'Etat (Affaires maritimes, DREAL et Préfecture Maritime), le Comité Régional des Pêches, des Scientifiques (Ifremer, EPHE-CNRS) ainsi que des gestionnaires locaux, des acteurs et les financeurs.

En début d'année 2010, le Cépralmar continuera à accompagner techniquement la Région dans le suivi et le bon déroulement de la fin des deux études.

#### **- Valorisation des résultats des études**

Les résultats des études seront restitués lors d'un séminaire d'acteurs, mais aussi valorisés sur le terrain auprès des prud'homies. Par ailleurs, la Région Languedoc-Roussillon est la première en France à souhaiter avoir une nouvelle politique sur l'immersion de récifs artificiels. L'action qu'elle mène actuellement sera donc une référence pour d'autres terroirs. Une valorisation de ce travail au

niveau national sera aussi envisagée. Des communications lors de colloques et séminaires ainsi que des articles dans la presse spécialisée seront réalisés.

## **1.2. Organisation d'un séminaire régional sur les récifs artificiels**

En 2011, l'action du Cépralmar visera à apporter un appui technique à la Région pour l'organisation d'un séminaire sur les récifs artificiels et son animation. Cet évènement devrait réunir l'ensemble des acteurs intervenant sur cette question (Communes littorales, professionnels de la pêche, collectivités, services de l'état, plaisanciers, bureaux d'études, organismes scientifiques, ...).

Au cours de ce séminaire, il s'agira de présenter les conclusions des études à nos différents partenaires (au niveau local, national et européen), de discuter des attentes, de proposer des pistes d'actions et enfin d'annoncer la nouvelle politique Régionale en matière de récifs artificiels.

### - Définition du cahier des charges et des objectifs du séminaire

Le travail du Cépralmar consistera à définir un cahier des charges en adéquation avec les objectifs du séminaire mais aussi d'identifier les partenaires pouvant intervenir lors de ce séminaire. Des réunions de travail auront lieu avec le comité de pilotage. Le Cépralmar identifiera les intervenants, analysera leurs contributions et collectera les diaporamas.

### - Réalisation de supports d'animation

Le Cépralmar aura à sa charge la réalisation de supports d'animation (plaquettes, invitations, etc.) ainsi que la mise à jour du site internet. Le Cépralmar proposera des supports spécifiques pour l'animation et la restitution des débats.

### - Organisation administrative du séminaire

Une fois les partenaires et les intervenants identifiés, le Cépralmar mettra à jour le fichier « récifs artificiels », assurera le publipostage, l'envoi des invitations et les relances téléphoniques. L'organisation de la journée comme la réservation d'une salle, d'un traiteur, d'un animateur sera aussi réalisé par le secrétariat du Cépralmar.

### - Réalisation des actes du séminaire : rédaction et valorisation

Outre la participation à l'organisation et l'animation du séminaire, le Cépralmar aura également pour mission de valoriser les conclusions du séminaire par la réalisation et la diffusion d'actes. Les attentes et les besoins exprimés lors de cette journée seront des éléments à prendre en compte dans les actions à mener sur l'ensemble de l'année.

## **1.3. Suivi et application des conclusions des études sur les différents sites de récifs artificiels de la région**

En 2009, la Région a décidé d'accompagner techniquement et financièrement les deux sites d'immersion intégrés aux projets « Etang de Thau et bande côtière de Frontignan à Agde » et « Rivage Méditerranéen des Pyrénées », lauréats de l'appel à projet national de l'Axe 4 du FEP. Ces deux sites pilotes doivent être une zone de test de la nouvelle politique régionale. Ainsi les

conclusions et les indicateurs de suivis socio-économiques et de gestion mis en place dans le cadre des deux études seront testés au cours de l'année sur ces deux sites.

- Suivi des sites pilotes

Cette action initiée en 2010 sera poursuivie en 2011 suite au retard survenu lors du lancement des deux études. Le Cépralmar apportera son appui technique auprès de la Région et des potentiels gestionnaires de récifs artificiels pour la mise en place des conclusions issues des deux études notamment sur les volets suivis scientifiques et gestion.

- Accompagnement des projets émergeant à l'issus des deux études Région

A l'issus des deux études et du séminaire, de nouvelles pistes de travail vont émerger. Nous pouvons d'ores et déjà en anticiper certaines comme : la création d'une veille sur les modules anciens, une réflexion à mener sur le devenir des concessions arrivant à leur terme en 2015, la mise en place d'études sur la pêche de plaisance comme c'est le cas sur le suivi des récifs de Valras. Il sera aussi important de réfléchir aux modalités de mise en place d'une gestion des récifs artificiels de Leucate/Le Barcarès dont les suivis scientifiques viennent de se terminer et d'anticiper celles de Valras.

- Suivi/veille sur les actions sur le littoral et se rapportant aux récifs artificiels

Parallèlement à ces actions il est important d'être de suivre les différentes opérations se déroulant sur le littoral du Languedoc-Roussillon afin de nourrir la réflexion de la Région sur les récifs artificiels. Ainsi, un suivi de la mise en place des sites Natura 2000 en mer et du parc marin de la côte Vermeille sera assuré. En effet, certain site de récifs artificiels se trouvant dans ces périmètres, une gestion commune pourrait être envisagée. Une attention particulière sera aussi portée aux projets d'éoliennes en mer car des mesures compensatoires pour les pêcheurs sont envisagées sous la forme de récifs artificiels.

#### **1.4 Evolution de la base de données « récifs artificiels »**

Lors du séminaire qui a eu lieu à Sète en 2008, la nécessité de centraliser et valoriser les données acquises lors des suivis scientifiques a été longuement abordée. Au cours de l'année 2010, un stage dont l'encadrement a été assuré par le Cépralmar a permis d'identifier les besoins réels des différents acteurs, de faire un panorama des différentes bases de données existantes sur la thématique des récifs artificiels mais aussi dans le domaine de l'environnement. Cette phase de prospection a aussi permis d'identifier les besoins des différents acteurs. A partir de ces éléments, une première base de données a été réalisée.

Cependant, ce travail est amené à évoluer car d'une part, les indicateurs socio-économiques issus de l'étude sur « la mise en place d'une « boîte à outils » permettant de constituer un suivi scientifique standardisé » doivent y être ajoutés et d'autre part, le comité de pilotage a validé le fait que cette base de données doit être liée à un SIG.

- Evolution de la base de données

Au cours de l'année 2011, le Cépralmar travaillera à l'évolution de la base de données. Ce travail sera mené en partenariat avec la maison de la télédétection et le service de la Région en charge du SIG Régional. Un stage de 6 mois de Master 2 en cotutelle sera mis en place.

Au cours de cette action afin d'avoir une validation technique et scientifique des éléments qui constitueront la base de données, des réunions avec le comité de pilotage seront mises en place.

- Exploitation et valorisation des données

Parallèlement à ce travail, une réflexion sera menée sur l'exploitation et l'analyse des données car il est important d'envisager une valorisation scientifique mais aussi une vulgarisation de l'information.

Un bulletin d'information basé sur les indicateurs issus des suivis scientifiques pourra être réalisé en fin d'année.

### **1.5. Valorisation des actions récifs artificiels à travers des projets nationaux ou européens**

Le Cépralmar est engagé dans deux projets de récifs artificiels l'un au niveau national dans le cadre d'un ANR en cours de montage et l'autre au niveau européen. Pour le dernier, la sélection des dossiers est en cours.

Ces deux projets ont un lien très fort avec les actions menées actuellement en Languedoc-Roussillon à travers les études sur « l'élaboration d'un guide pratique d'aide à l'élaboration, l'exploitation et la gestion des récifs artificiels » et « la mise en place d'une « boîte à outils » permettant de constituer un suivi scientifique standardisé ». Il semble important que la Région Languedoc-Roussillon et le Cépralmar participent à ces projets afin de valoriser le savoir faire acquis mais aussi pour faire l'interface avec les acteurs du territoire.

Le rôle du Cépralmar sera de faire utiliser et tester les indicateurs issus des études lancées dans la région sur les autres sites des programmes.

Participer à ce programme donnerait une portée nationale au travail réalisé en Languedoc-Roussillon qui a été une région pionnière et qui reste une référence en matière d'immersion

### **PORTAIL FILIERES EN MER**

En 2010, le Cépralmar a réalisé un portail d'information permettant le transfert d'informations auprès des partenaires de la filière maritime. En 2011, le site sera alimenté par les projets et les actions réalisées en Languedoc-Roussillon dans le domaine maritime. Un lien vers les différents partenaires sera assuré.